

OREFQ info

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS DE LORRAINE

Sommaire

Édito **1**

Dossier **2 à 7**

La branche sanitaire, sociale et médico sociale à but non lucratif en Lorraine

Brèves **8**

OREFQ
Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél : 03 83 98 37 37
Fax : 03 83 98 98 78
E-mail : contact@orefq.fr
Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :
Pascal BAUGER
Catherine FILPA
Fabienne JIMENEZ
René KRATZ
Alexandre PARMENT
Angélique PEPIN-VIADER
Ousmane SOW

Conception : Phonem Communication Nancy
Imprimerie : Saint-Jacques (Lunéville)
Dépôt légal : Novembre 2009 - ISSN 1240-1951

édito

La branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif dispose depuis janvier 2005, d'un observatoire attaché à la commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE).

Cet observatoire, en collaboration avec UNIFAF, l'organisme paritaire collecteur agréé de la branche, a réalisé une enquête emploi nationale auprès de l'ensemble des établissements et services adhérents à UNIFAF. Cette enquête permet de dresser un état des lieux précis de la situation de l'emploi dans la branche et d'analyser les phénomènes de mobilité, les difficultés de recrutement et les besoins de qualification des établissements employeurs.

Des statistiques régionales ont pu être produites lors de la dernière livraison de l'enquête, en 2007. Afin de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic partagé de l'état de structuration du secteur sanitaire et social en Lorraine, l'OREFQ a entrepris de confronter les principaux résultats de cette enquête avec un ensemble de données de cadrage mises à disposition par des organismes publics producteurs de statistiques.

La branche sanitaire, sociale et médico sociale à but non lucratif en Lorraine

Les branches professionnelles jouent un rôle essentiel dans les domaines de l'information et de l'orientation tout au long de la vie professionnelle, et dans la définition et la mise en oeuvre des priorités en matière de formation professionnelle. L'accord national interprofessionnel du 5 décembre 2003 relatif à l'accès des salariés à la formation tout au long de la vie professionnelle leur a confié le soin de se doter d'« observatoires prospectifs des métiers et des qualifications ». La mission de ces observatoires de branche consiste à analyser, à différents niveaux territoriaux, l'évolution des emplois et des métiers en fonction des mutations des marchés du travail et à éclairer les parcours professionnels possibles des travailleurs.

La branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif, UNIFED¹, dispose pour sa part depuis janvier 2005, d'un observatoire attaché à la commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE). Cet observatoire a réalisé en 2007² une enquête nationale sur l'emploi auprès de l'ensemble des établissements et services adhérents à UNIFAF, le fonds d'assurance formation³ de la branche. Pour la première fois, des résultats régionaux peuvent contribuer à l'élaboration d'un diagnostic partagé de l'état de structuration du secteur sanitaire et social en Lorraine.

L'OREFQ a entrepris de confronter les principaux résultats de cette enquête avec un ensemble de données de cadrage mises à disposition par des organismes producteurs de statistiques. Où en est la Lorraine par rapport au niveau national en matière de dynamique d'emploi dans la branche ? Que représente cette branche dans l'ensemble du secteur sanitaire et social ? Quelles professions y exerce-t-on ? Quelles sont les conditions d'emploi offertes aux salariés ? Autant de questions que le présent bulletin se propose d'explorer.

Une branche méconnue, qui représente pourtant plus de 29 000 salariés, soit 30% des emplois de la Santé et action sociale en Lorraine

Méconnue du grand public, la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif l'est en grande partie du fait de son positionnement dans l'entre deux de la fonction publique et du secteur marchand, et de la large palette de métiers qu'elle recouvre.

A la fonction publique, elle emprunte un ensemble de valeurs (finalité d'intérêt général, égalité de traitement entre les individus, désintéressement, qualité des services rendus, etc.) ; au secteur marchand, elle emprunte des modalités d'action (adaptabilité aux attentes des usagers, calculs des meilleurs coûts, etc.). En ce qui concerne la diversité des métiers exercés dans la branche, elle s'explique par une prise en charge des personnes tout au long de leur vie, les services ou établissements de la branche se répartissant en 5 domaines⁴, selon des configurations spécifiques à chaque région :

- Etablissements sanitaires
- Etablissements et services accueillant des personnes âgées
- Etablissements et services accueillant des personnes handicapées
- Etablissements de la protection de l'enfance
- Etablissements pour adultes en difficulté

La branche occupe pourtant en Lorraine une position forte par le nombre d'établissements et d'emplois qu'elle représente. Un rapprochement avec une source d'information externe, en l'occurrence le fichier FINISS (fichier national des établissements sanitaires et sociaux ; cf. encadré n° 1) tenu par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS), montre qu'environ 43% des employeurs privés à but non lucratif lorrains lui sont affiliés. En fonction des activités, ce taux de « couverture » passe d'environ 20% pour le sanitaire à environ 80% pour les structures accueillant des personnes handicapées.

1 - L'UNIFED (union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social) est composée de 5 organisations syndicales représentatives des salariés et de 5 organisations employeurs : la FEHAP, le SNASEA, le SOP, la Croix-Rouge française et la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer.

2 - Pour une synthèse des résultats de cette enquête, cf. revue trimestrielle « Formation santé social », UNIFAF, n° 11, décembre 2007-février 2008. Pour les données détaillées, consulter le document "Enquête emploi 2007 Lorraine" sur le site de UNIFAF à l'adresse suivante : http://www.unifaf.fr/actus/lorraine/enquete_emploi_2007.pdf

3 - Les OPCA sont créés par les partenaires sociaux et agréés par l'Etat. Ils collectent les contributions des employeurs assujettis à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle de leurs salariés : contributions au titre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du droit individuel à la formation (DIF) et du plan de formation, et fonds destinés au congé individuel de formation (CIF). En contrepartie, ces organismes développent des services de proximité au bénéfice des entreprises adhérentes ou des salariés : conseil, information, aide à l'élaboration des projets de formation, etc., et prennent en charge le financement des actions de formation. Source : site du ministère du travail : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>

4 - Il faut ajouter en outre les organismes de formation rattachés à la branche, des structures de garde de jeunes enfants et quelques établissements à l'activité atypique.

Le taux de couverture de la branche monte à plus de 60% si le rapprochement est opéré sur le nombre d'établissements et non plus sur le nombre d'entités juridiques gestionnaires (tableau n° 1)⁵.

Tableau n°1
Poids de la branche dans les employeurs du secteur Santé et action sociale en Lorraine

	FINESS	
	Nombre d'entités juridiques	Nombre d'établissements
Effectif total	1 679	2 748
Organismes et établissements publics	272	675
Etablissements privés	1 407	2 073
Dont à caractère commercial	936	951
Dont à but non lucratif	471	1 122

	UNIFAF	
	Nombre d'entités juridiques	Nombre d'établissements
Effectif total	205	683
Taux de couverture UNIFAF (sur le secteur privé à but non lucratif)	43,5%	60,9%

Sources : DREES, Ministère de la Santé, Répertoire FINESS, septembre 2008 et UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Encadré 1

Notion d'établissement et d'entité juridique dans le fichier FINESS

Le Ministère chargé des Affaires Sanitaires et Sociales et ses services déconcentrés répertorient pour leurs besoins et ceux de l'assurance maladie les structures autorisées à installer des équipements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (Entité Juridique) ainsi que les lieux dans lesquels sont installés ces équipements et s'exercent les activités de soins ou de service social correspondant (Etablissement). Le répertoire FINESS recense trois types d'établissements publics ou privés : les établissements sanitaires, les établissements sociaux et les établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux.

Le rapprochement opéré dans le présent bulletin fait apparaître que :

- 205 entités juridiques sont recensées dans le fichier UNIFAF utilisé pour l'enquête Emploi,
- sur un total de 471 entités juridiques figurant dans le fichier FINESS consulté en septembre 2008, ce qui conduit à un taux de couverture de 43%.

Au 31 décembre 2006, en Lorraine, la branche privée non lucrative comptait 683 établissements et près de 29 500 salariés, hors travailleurs handicapés en établissement et service d'aide par le travail établissement d'accueil (ESAT) et usagers en entreprise adaptée (EA) ou entreprise d'insertion (EI), soit 28 à 31% de la totalité des emplois du secteur Santé et action sociale, selon les sources d'information utilisées pour effectuer la comparaison (tableau n° 2). En somme, la branche pesait quasiment autant que la filière automobile en Lorraine avant que celle-ci ne subisse de plein fouet le contrecoup de la crise économique.

Tableau n°2
Poids de la branche dans l'emploi du secteur Santé et action sociale en France et en Lorraine, selon deux sources différentes

Secteur Santé et action sociale en décembre 2006	France	Lorraine
Salariés de la branche UNIFED (Source : enquête Emploi UNIFAF)	560 600	29 500
Ensemble du secteur (Source : DADS INSEE)	2 710 000	107 100
Poids de la branche (en %)	21 %	28 %
Ensemble du secteur (Source : Estimations d'emploi salarié INSEE)	2 430 000	96 500
Poids de la branche (en %)	23 %	31 %

Sources : INSEE, DADS 2006 au lieu de travail et Estimations d'emploi salarié 2006 au lieu de travail ; UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

5 - Le rapprochement entre les deux sources est moins aisé qu'il n'y paraît. Dans l'enquête Emploi de la branche, les entités juridiques et établissements sont repérés à l'aide de leur numéro SIREN/SIRET attribué par l'INSEE. Le numéro FINESS quant à lui sert de référence pour la facturation et la liquidation de la sécurité sociale mais ne recouvre pas nécessairement les contours de l'établissement physique. Le rapprochement entre ces deux sources qui emploient pour l'une le SIRET, pour l'autre le FINESS, oblige à traiter un par un tous les enregistrements des différents fichiers. Pour le présent bulletin, ce contrôle enregistrement par enregistrement a été effectué pour les entités juridiques. En revanche, le taux de « couverture » relatif aux établissements résulte d'un ratio établi à partir de l'effectif total recensé dans l'enquête de la branche d'une part, et de l'effectif total recensé dans le FINESS d'autre part. Il demeure donc fragile. Il se pourrait que certains établissements de la branche (et adhérents à UNIFAF) n'entrent pas dans le champ couvert par le FINESS (les centres d'hébergement et de réinsertion sociale par exemple) et qu'à l'inverse, certains établissements repérés par le FINESS ne soient pas adhérents à UNIFAF fin 2006 (mais ils ont pu le devenir ensuite). Pour en savoir plus, se reporter à l'encadré n° 2 en fin de bulletin.

Eu égard aux données externes disponibles sur le poids des effectifs de la branche comparativement à ceux du secteur Santé et action sociale en France (21 à 23% selon la source), la Lorraine apparaît comme atypique. Le type d'établissements affiliés à la branche, avec un nombre plus important qu'au niveau national de structures sanitaires (souvent à gros effectifs) explique en partie ce résultat. Mais une offre de services de proximité portée par UNIFAF, qui existe de longue date, l'influence également en partie.

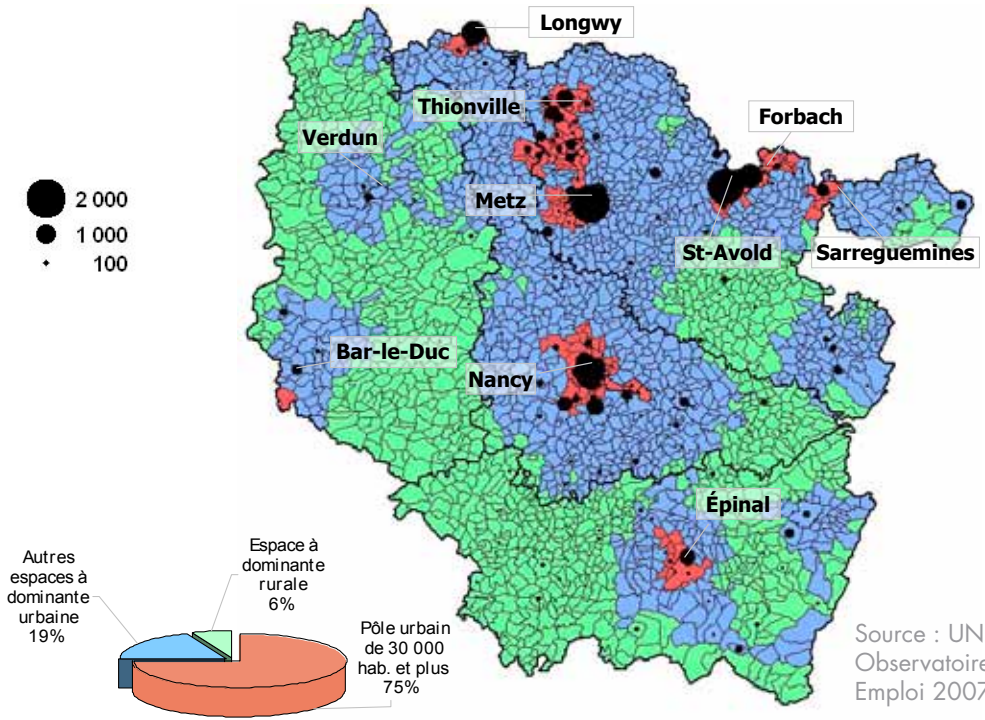
Cela dit, le poids de la branche varie beaucoup d'un département à l'autre (tableau n°3). C'est en Moselle qu'il est le plus grand, avec une concentration des effectifs dans les zones minières et le sillon lorrain (Forbach, Saint-Avold, Metz). D'une façon générale, pour l'ensemble des activités de la branche, la localisation géographique des effectifs correspond aux grands pôles urbains, à l'exception des activités de prise en charge des personnes âgées et de protection de l'enfance qui se répartissent un peu partout, y compris dans les espaces ruraux (carte et graphique n°1).

Tableau n° 3
Poids de la branche dans l'emploi du secteur Santé et action sociale selon les départements en Lorraine

(%)	DADS	Estimation d'emploi salarié
Meurthe-et-Moselle	23	27
Meuse	11	12
Moselle	40	45
Vosges	12	13
Lorraine	28	31

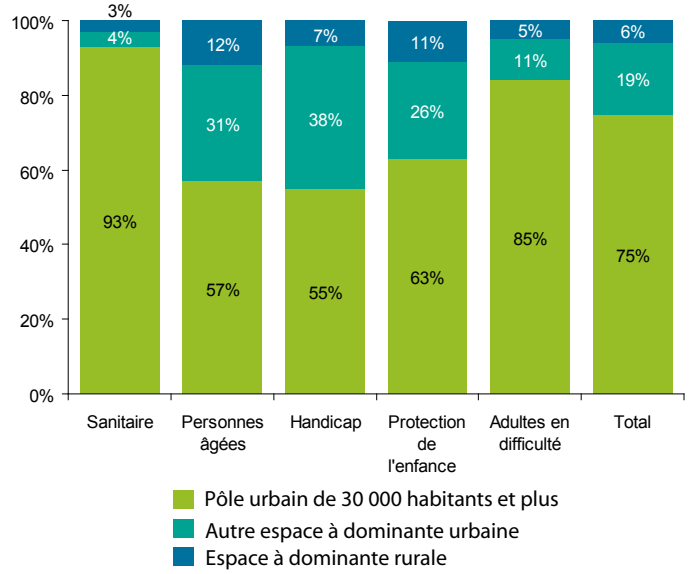
Sources : INSEE, DADS 2006 au lieu de travail et Estimations d'emploi salarié 2006 au lieu de travail ; UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Carte n° 1
L'implantation géographique des emplois de la branche en Lorraine



Source : UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Graphique n° 1
Les grands pôles urbains concentrent 3 emplois de la branche sur 4



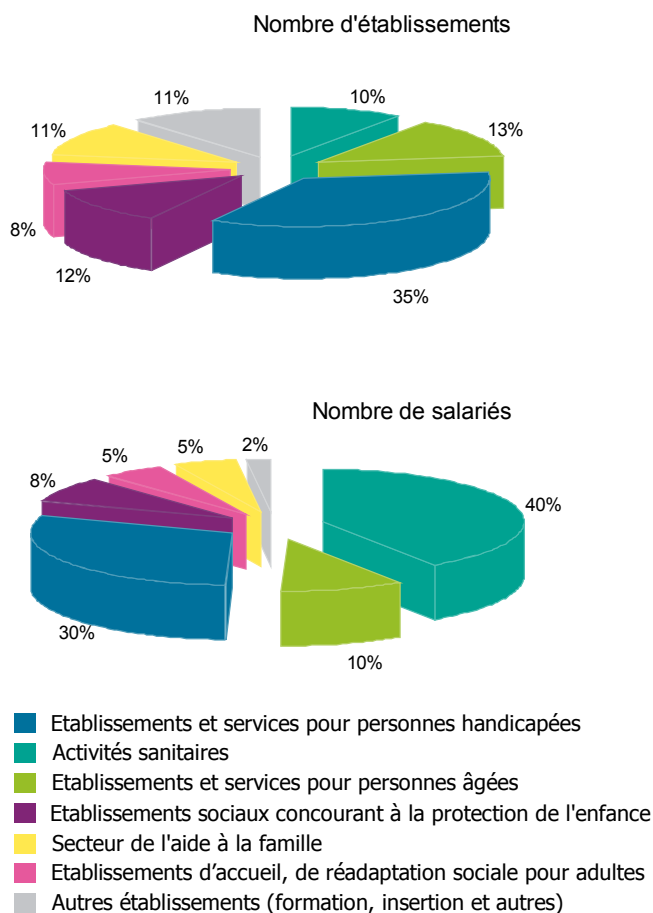
Source : UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Les établissements sanitaires de la branche emploient plus de 4 personnes sur 10

La structure des établissements lorrains en terme d'activités réalisées est relativement proche de celle du niveau national : près de la moitié des activités relèvent du champ médicosocial, un peu moins d'un tiers du champ social, un dixième du secteur sanitaire, le solde étant constitué pour l'essentiel d'activités « périphériques » (par exemple d'administration exercées aux sièges des institutions gestionnaires) et d'activités de formation.

La ventilation des effectifs fait toutefois apparaître une autre image de la branche dans la région, avec un poids très élevé des effectifs travaillant dans le secteur sanitaire (graphiques n°2a et 2b).

Graphiques n° 2a et 2b
Répartition des établissements et des effectifs de la branche en Lorraine, selon le type d'activité



Source : UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Ainsi, alors qu'au niveau national, à peine 27% des personnes employées dans la branche travaillent dans un établissement sanitaire, on en compte 40% pour la Lorraine. Les effectifs des établissements et services pour personnes handicapées sont en contrepartie proportionnellement moins nombreux qu'au plan national, de même que les effectifs des sièges et organismes de formation affiliés. La longue histoire de la Lorraine en matière de santé publique et parapublique éclaire ces résultats. En effet, de nombreux établissements réputés pour la qualité de leurs services sont des établissements privés à but non lucratif qui participent au service public hospitalier. Citons par exemple le Centre Alexis Vautrin de Vandœuvre-les-Nancy spécialisé dans le traitement des cancers, l'hôpital Belle-Isle de Metz, qui a fêté ses 120 ans en 2006, ou encore le Centre hospitalier de Saint-Avold géré par l'association Hospitalor.

Les conditions d'emploi sont globalement plus favorables dans la branche que dans l'ensemble du secteur de la Santé et action sociale

Outre le niveau des rémunérations, les indicateurs quantitatifs habituellement retenus pour caractériser la « qualité » des emplois proposés par les différents secteurs d'activité économique sont la proportion de CDI et d'emplois à temps partiel.

En Lorraine, 87% des contrats signés par les employeurs de la branche sont à durée indéterminée, 8% à durée déterminée, le solde étant constitué de contrats aidés ; les employeurs ayant rarement recours à l'intérim (tableau n° 4).

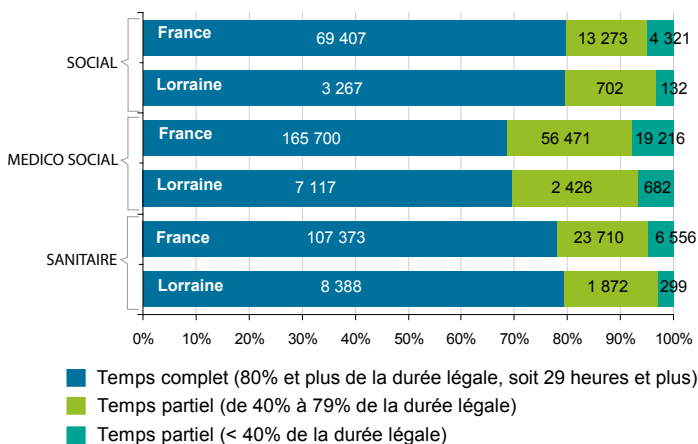
Tableau n° 4
Répartition des types de contrats de travail dans la branche (en %)

	Lorraine	France
CDI	87	88
CDD	8	9
Emplois aidés et autres	5	3
Ensemble	100	100

Source : UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

En ce qui concerne la part des emplois à temps partiel lorrains, elle s'élève à 24% des contrats (contre 26% au niveau national). C'est dans les activités médico-sociales que la proportion d'emplois à temps partiel est la plus élevée : elle est de 10 points supérieure à celle du secteur social (graphique n° 3).

Graphique n° 3
Répartition des contrats dans la branche, selon la durée du travail



Source : UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Attention cependant à cette notion de temps partiel, car la main d'œuvre employée dans la branche est très majoritairement féminine (le taux de féminisation des emplois se situe à 77% en Lorraine et à 74% au niveau national). Or, le travail à temps partiel augmente avec la présence d'une main d'œuvre féminine. La comparaison avec des données externes portant sur l'ensemble

du secteur Santé et action sociale fait apparaître des conditions d'emploi plus favorables au regard du nombre d'emplois à temps complet pour la branche qu'en moyenne régionale et nationale (tableau n° 5).

Une grande diversité des emplois ouverts au sein des établissements de la branche

Le champ d'investigation de l'enquête couvre la totalité de l'emploi proposé dans la branche, soit 89 emplois types distincts qui relèvent du soin, de l'accompagnement social et médico-social et des fonctions support (administration/gestion). Ces emplois ont été classés en 9 grands domaines (graphique n° 4). On retrouve *grosso modo* des emplois de chacun de ces 9 domaines dans tous les établissements, quelle que soit leur activité principale.

La part des emplois tertiaires dédiés aux services généraux et à l'administration (hors direction) est de 30% des effectifs⁷, autant en Lorraine qu'au niveau national, ce qui représente concrètement pour notre région environ 8 800 emplois. Ces emplois contribuent au même titre que les emplois liés aux soins et à l'accompagnement éducatif à la bonne marche des établissements et à la prise en charge globale des personnes accueillies. Dans un établissement hospitalier, médico social ou social, l'imbrication des différentes fonctions est très forte et ce sont les échanges incessants entre les fonctions, sans recherche d'une place prééminente des unes par rapport aux autres, qui garantissent la qualité de la prise en charge.

Tableau n° 5

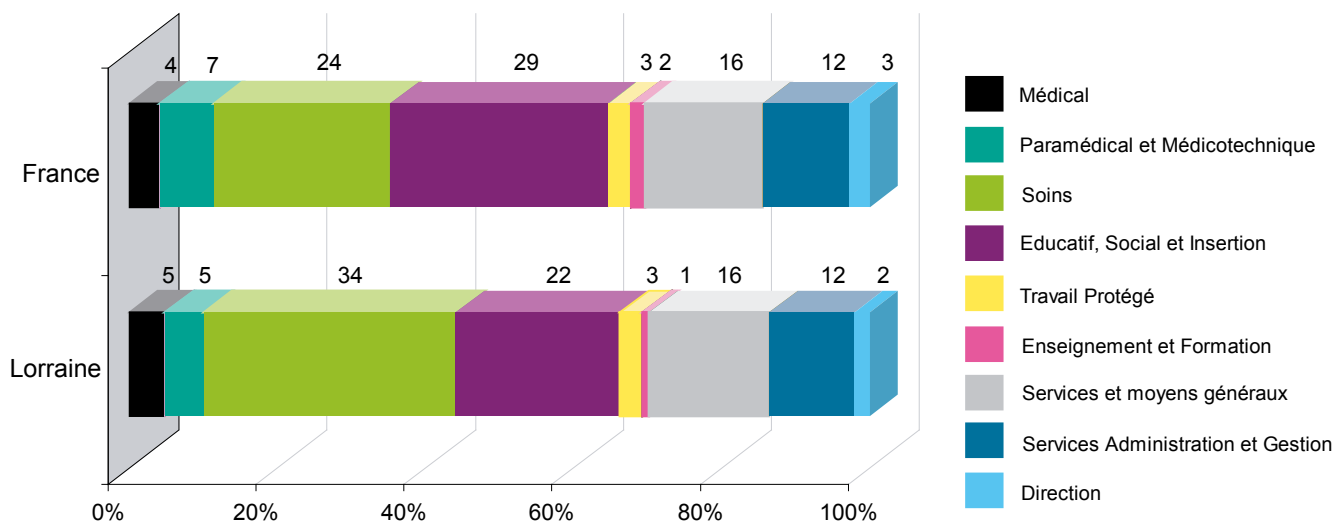
Répartition des types de contrats de travail dans la branche et dans le secteur Santé et action sociale (en %)

	Santé et action sociale (DADS)		Enquête Emploi (UNIFAF)	
	Lorraine	France	Lorraine	France
Temps complet (80 % et plus de la durée légale, soit 29 heures et plus)	70	71	76	74
Temps partiel (de 40% à 80% de la durée légale, soit de 15 à 28 heures)	24	23	20	20
Temps partiel faible (< 40% de la durée légale, soit moins de 15 heures)	6	6	4	6
Total des contrats	100	100	100	100

Sources : INSEE, DADS 2006 au lieu de travail et UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

Graphique n° 4

Répartition des effectifs selon les domaines d'emploi dans la branche, en Lorraine et en France en 2006 (%)



Source : UNIFAF/Observatoire, Enquête Emploi 2007

7 - Il s'agit d'une proportion globale. D'un établissement à l'autre, en fonction de la taille et des modes d'organisation, cette proportion peut varier.

Des enjeux de qualification des personnels et d'amélioration des services rendus

L'enquête Emploi d'UNIFAF et de l'Observatoire de la branche livre aux acteurs de la Santé et action sociale un ensemble d'informations fiables (86 % des établissements de la branche ont répondu à l'enquête), qui contribuent à rendre plus lisible ce secteur économique du privé à but non lucratif. Le lecteur trouvera dans les résultats détaillés mis à disposition⁸ de quoi nourrir sa réflexion sur les problématiques de gestion prévisionnelle des emplois et

des compétences dans la Santé et l'action sociale ; les questions relatives à la pyramide des âges, aux mobilités professionnelles, à l'attractivité des établissements de la région, etc., y sont traitées⁹.

D'une façon générale, cet outil d'observation se positionne sur un registre que la statistique publique disponible occupe inégalement, celui de l'analyse des enjeux actuels et futurs de qualification des personnels.

Encadré 2

Le difficile rapprochement des données disponibles dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale, le système d'acteurs atteint un niveau de complexité rare. La multiplicité des niveaux de décision et de mise en œuvre des politiques publiques et l'enchevêtrement dans les champs d'intervention, expliquent la difficulté à tracer un périmètre précis du secteur et à saisir ses évolutions. En ce qui concerne les questions d'emploi et de qualification, la situation est contrastée selon que l'on se situe sur le seul champ sanitaire et médico-social ou sur le champ social.

Côté sanitaire et médico-social, il existe différentes sources d'information sur les professionnels en activité mais une partie d'entre elles ne permet pas la réalisation de certains travaux d'étude avancés (résultats susceptibles d'être contradictoires d'une source à l'autre en raison de différences de périmètres, de concepts, voire de valeurs manquantes ou inconnues). Côté social, les dispositifs d'observation de l'emploi et des qualifications sont encore plus lacunaires. Seuls, les établissements « traditionnels » orientés vers la prise en charge de personnes handicapées ou en difficulté sociale apparaissent dans les sources contrôlées par le ministère des Affaires sociales. Mais dès qu'il s'agit d'interventions dans d'autres secteurs, notamment pour le compte de collectivités territoriales, le suivi de l'évolution des emplois afférents est rendu plus difficile.

Dans le présent bulletin, pour effectuer le rapprochement entre le fichier des affiliés à UNIFAF et le fichier FINESS des établissements sanitaires et sociaux privés à but non lucratif, il a fallu distinguer l'ensemble des appariements possibles en fonction de l'activité principale exercée par l'établissement employeur et de l'existence éventuelle d'une obligation d'affiliation à UNIFAF, en raison de la convention collective appliquée dans l'établissement.

Ainsi, certaines associations, coopératives ou mutuelles présentes dans le FINESS pour le secteur privé à but non lucratif, qui œuvrent dans le champ de l'économie sociale ou de l'aide à domicile, relèvent a priori d'une affiliation à UNIFORMATION et non pas à UNIFAF. Il est donc logique qu'elles soient absentes de l'enquête Emploi de la branche qui s'est appuyée sur le fichier des adhérents à UNIFAF. Il en est de même pour la plupart des crèches. Mais il suffit que certains de ces services d'aide à domicile ou de crèche appartiennent à une association dont l'activité dominante relève du champ de la branche pour qu'ils adhèrent à UNIFAF. On retrouve alors l'établissement dans le fichier des enquêtés.

Par ailleurs, les employeurs comptant 10 salariés et plus peuvent verser une fraction des cotisations dues au titre du financement de la formation continue des salariés à un autre organisme collecteur agréé que celui désigné par leur branche. Il est donc possible de retrouver un même établissement employeur dans les fichiers de plusieurs OPCA.

D'une façon générale, les principaux OPCA concernés par certaines activités économiques classées dans la santé et l'action sociale sont, pour le secteur privé à but non lucratif, outre UNIFORMATION : HABITAT FORMATION, AGEFOS PME et le FAF des organismes de sécurité sociale.

8 - Résultats complets sur le portail régional du site d'UNIFAF : http://www.unifaf.fr/actus/lorraine/enquete_emploi_2007.pdf .

9 - La branche compte au niveau régional en moyenne 12 % de salariés âgés de 55 ans et plus, avec toutefois des disparités (la proportion passe de 10 % dans les établissements et services pour personnes âgées à 16 % dans le secteur du handicap). Du côté des professions représentant le « cœur des métiers » (éducateur spécialisé, aide soignant, moniteur éducateur, aide médico-psychologique, médecin et infirmier), le renouvellement des personnels s'annonce moins inquiétant que l'on pouvait le redouter, même si certaines catégories de salariés connaissent un réel vieillissement (un tiers de médecins par exemple a atteint 55 ans).

Première rencontre régionale des acteurs des formations sanitaires et sociales organisée par le Conseil Régional de Lorraine

Le 5 février 2009, à la Maison des sports de Tomblaine, s'est tenue la première rencontre régionale des acteurs des formations sanitaires et sociales. Dix huit mois après la signature des schémas régionaux des formations sanitaires et sociales, il s'agissait d'échanger sur les enjeux de la décentralisation, la mise en œuvre des schémas et les évolutions à venir, et d'évoquer des réalisations et expériences de terrain.

En présence de représentants de la Région Lorraine en charge du domaine et d'intervenants régionaux et nationaux et de nombreux participants travaillant dans le secteur, ont été abordés les thèmes suivants :

- Regards sur la décentralisation et la mise en œuvre des schémas régionaux des formations sanitaires et sociales 2007-2011. Les avancées et les freins ;
- L'information disponible sur les formations sanitaires et sociales en Lorraine ;
- L'observation et les outils d'observation des emplois du secteur ;
- Les évolutions à venir dans les formations et diplômes du secteur ;
- Les passerelles et les parcours dans les formations préparatoires aux diplômes de niveau V : réalisations, enjeux, difficultés ;
- La formation sur le terrain professionnel : les stages des étudiants, le tutorat, les sites qualifiants ;
- Les formations du secteur sanitaire et social dans le cadre de la politique régionale de formation, le point de vue des socioprofessionnels.

Des actes sont en cours de préparation et devraient être diffusés prochainement.

Ressources sur le Sanitaire et Social en Lorraine, un site d'information pour le grand public : www.sanitairesocial-lorraine.fr

En 2008, le Conseil régional a confié à INFFOLOR la mission de réaliser un portail d'information dédié au secteur Sanitaire, social et médico-social. Ce portail présente de nombreuses informations sur les emplois, professions et formations professionnelles spécifiques au secteur. Sa structuration a été validée par un comité technique constitué de membres d'organismes de formation, de fédérations d'employeurs, de syndicats de salariés, d'OPCA, de conseils généraux et de la DRASS.

Des fiches de synthèse décrivent par exemple les activités constitutives du métier et leurs variantes éventuelles en fonction des lieux d'exercice, les compétences requises, les niveaux de rémunération et l'état du marché du travail lorsque ces informations sont disponibles. L'exploration des internautes peut être prolongée à travers une série de liens organisés par thématiques.

Le portail présente en outre de très nombreux renseignements sur les formations (conditions d'accès, contenu, durée, etc.) et sur les diplômes requis pour exercer ces métiers, ainsi que sur l'accessibilité à la certification via la VAE. La recherche sur l'offre de formation en Lorraine selon une série de critères choisis est possible. Enfin, un espace ouvert aux professionnels du secteur leur permet de déposer des documents sur des thématiques qui n'apparaissent pas dans les rubriques prédéfinies (événements, rapports d'études, etc.) ou encore de proposer des offres de stages.

Certaines rubriques sont encore en construction mais à terme, cet outil partagé (l'alimentation et la mise à jour de certaines parties du site nécessitent l'implication des partenaires associés à la démarche) constituera un point de référence pour de nombreux Lorrains. L'outil a pour ambition de valoriser le secteur, de le rendre lisible au plus grand nombre et de créer des liens.

Contact à Inffolor :
Christelle DROUOT
Standard : 03 87 68 10 18



OREFQ

**Observatoire Régional de l'Emploi,
de la Formation et des Qualifications**

Centre d'Affaires Libération • 4, rue de la Foucotte • 54000 Nancy
Tél. : 03 83 98 37 37 • Fax : 03 83 98 98 78

Site web : www.orefq.fr
Courriel : contact@orefq.fr